

Caractéristiques de l'activité sur le marché du travail des personnes ayant une incapacité et sans incapacité en 2022 : résultats de l'Enquête sur la population active

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mercredi 30 août 2023

Faits saillants

En 2022, le taux d'emploi des personnes âgées de 16 à 64 ans ayant une incapacité s'élevait à 65,1 %, comparativement à 80,1 % pour les personnes sans incapacité. Le taux d'emploi des personnes ayant une incapacité variait selon la sévérité de l'incapacité. Le taux d'emploi des personnes ayant une incapacité sévère s'élevait à 50,4 %, alors que celui des personnes ayant une incapacité très sévère s'établissait à 26,8 %.

En 2022, le taux de chômage des personnes âgées de 16 à 64 ans ayant une incapacité était de 6,9 %. Il s'agit d'un taux près de deux fois plus élevé que celui des personnes du même groupe d'âge sans incapacité (3,8 %). Le taux de chômage des personnes ayant une incapacité était plus élevé par rapport aux personnes sans incapacité, autant chez les femmes que chez les hommes.

Les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles de travailler dans le secteur public que celles sans incapacité (24,2 % des employés ayant une incapacité occupaient un emploi dans le secteur public, comparativement à 21,0 % des employés sans incapacité). Les personnes avec une incapacité étaient aussi plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes (13,0 % des personnes ayant une incapacité, comparativement à 11,4 % des personnes sans incapacité).

Les salaires horaires médians des personnes ayant une incapacité (26,00 \$) étaient inférieurs de 5,5 % à ceux des personnes sans incapacité (27,50 \$) en 2022.

Ces constatations proviennent des résultats de l'Enquête sur la population active (EPA) et son programme de supplément, lesquels, pour la première fois en 2022, ont recueilli des renseignements sur les personnes ayant une incapacité pour les 12 mois de l'année (voir l'encadré).

Les personnes ayant une incapacité sont moins susceptibles d'avoir un emploi

Les personnes ayant une incapacité représentent une part importante et diversifiée de la population active du Canada. Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017, 15,6 % des employés canadiens de 25 à 64 ans avaient une incapacité, soit environ 2,2 millions de personnes. Toutefois, les incapacités représentent toujours un obstacle pour bon nombre de Canadiens en ce qui concerne l'obtention et le maintien d'un emploi valorisant. Récemment, le paysage juridique et politique a changé au Canada à l'égard des questions liées à l'incapacité et à l'inclusion. Ces politiques, comme la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et la *Loi sur la prestation canadienne pour les personnes handicapées*, visent à éliminer les obstacles et à favoriser un accès à l'emploi plus équitable aux personnes ayant une incapacité.

Les personnes ayant une incapacité **ont toujours enregistré un taux d'emploi plus faible** que celui des personnes sans incapacité. Ceci a été attribuable à divers facteurs, comme les besoins non comblés en matière de mesures d'adaptation en milieu de travail et la discrimination en milieu de travail. En 2022, le taux d'emploi chez les personnes âgées de 16 à 64 ans ayant une incapacité (65,1 %) était 15 points de pourcentage inférieur au taux d'emploi des personnes sans incapacité (80,1 %). Ces taux ont été enregistrés dans le contexte d'un taux d'emploi élevé et d'un marché du travail tendu. En effet, au deuxième trimestre de 2022, **les employeurs cherchaient à pourvoir près de un million de postes vacants**, le plus haut niveau jamais enregistré.



Renseignements sur les personnes ayant une incapacité dans l'Enquête sur la population active

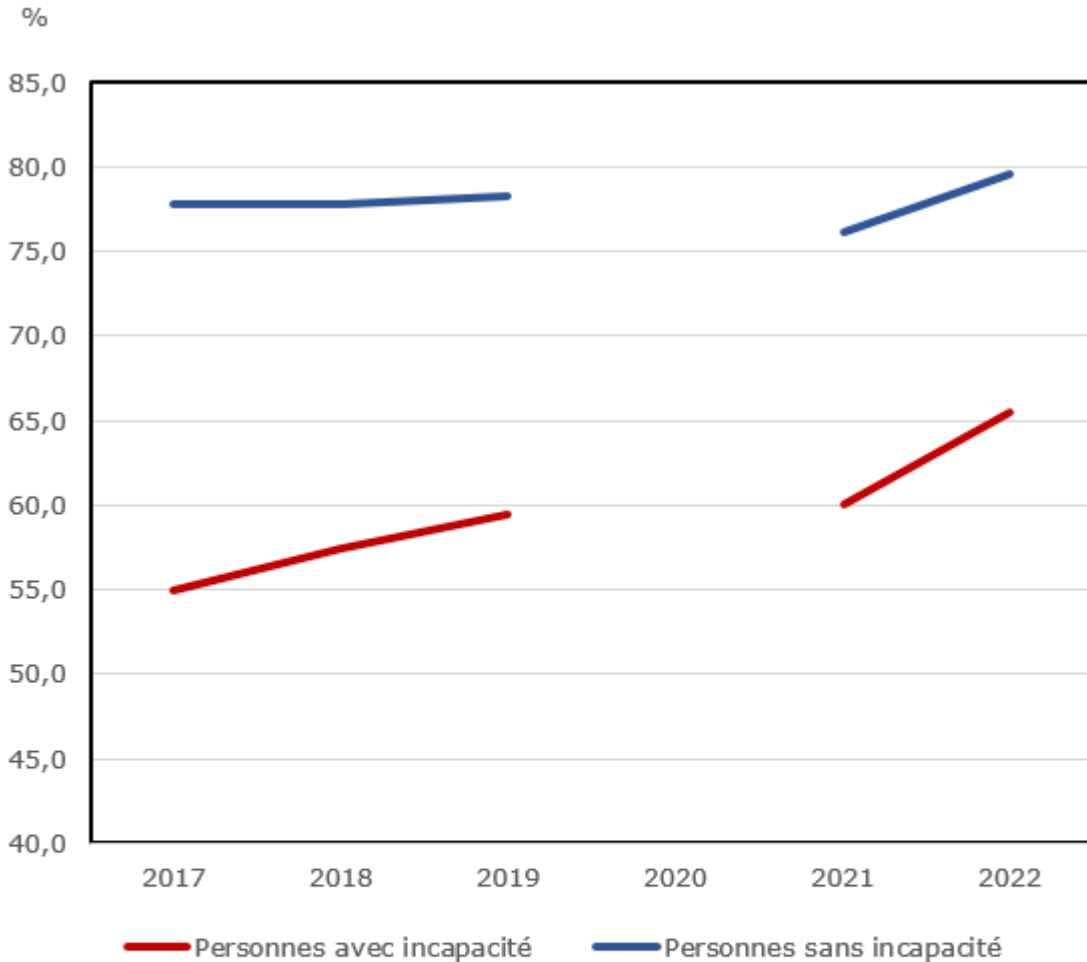
Les **questions d'identification des incapacités** (QII) servent à identifier les personnes ayant une incapacité, rendant ainsi possible la comparaison de caractéristiques mesurées par une enquête entre les personnes ayant une incapacité et les personnes n'ayant pas d'incapacité. Les QII sont fondées sur le modèle social de l'incapacité. Ce modèle définit l'incapacité comme la relation entre les fonctions et les structures corporelles, les activités au quotidien et la participation sociale, tout en tenant compte du rôle des facteurs environnementaux. Conformément à ce modèle, les QII permettent d'inclure parmi les personnes ayant une incapacité, non seulement celles ayant une difficulté ou une déficience en raison d'un état ou d'un problème de santé à long terme, mais aussi celles qui ont une limitation de leurs activités quotidiennes. La définition de l'incapacité fait référence aux difficultés ou aux limitations qui ont duré ou qui devraient durer six mois ou plus.

Le Programme de l'Enquête sur la population active (EPA) inclut le questionnaire principal, soit celui de l'EPA, ainsi que des questionnaires supplémentaires mensuels portant sur divers sujets précis, par rotation. De 2014 à 2021, les QII ont été posées dans le cadre du questionnaire de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR), qui est une enquête supplémentaire de l'EPA, pour une période partielle de chaque année. En 2022, le Programme de l'EPA a recueilli pour la première fois des données pour les 12 mois de l'année à l'aide des QII, au moyen d'une combinaison de questionnaires supplémentaires comme l'ECR.

Puisque l'emploi suit des tendances saisonnières, les estimations antérieures s'appliquant à une période de quatre mois ne devraient pas être comparées directement aux estimations de 2022 fondées sur une période de 12 mois.

Néanmoins, les principales constatations découlant des données de 2022 (ajustées en fonction de la méthodologie utilisée dans les années antérieures) concordent avec les tendances précédentes. Les résultats des années antérieures démontrent que les taux d'emploi des personnes ayant une incapacité ont augmenté au fil du temps, passant de 55,0 % en 2017 à 65,5 % en 2022.

Infographie 1 – Taux d'emploi des personnes avec incapacité et sans incapacité, Canada, 2017 à 2022



Note(s) : À des fins de comparabilité, le taux d'emploi indiqué pour 2022 sur ce graphique a été calculé en utilisant la même méthodologie que les autres années, soit en utilisant seulement les données de janvier à avril. Les données de 2020 ne sont pas disponibles puisque la collecte du programme des suppléments de l'Enquête sur la population active a été interrompue en raison de la pandémie de COVID-19.

Source(s) : Enquête sur la population active (3701), Enquête canadienne sur le revenu (5200) et Indicateurs socio-économiques et du marché du travail (5377).

En 2022, des écarts dans le taux d'emploi entre les personnes avec une incapacité et les personnes sans incapacité ont été observés pour tous les groupes d'âge. Pour les personnes faisant partie du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans), le taux d'emploi pour les personnes avec une incapacité (73,9 %) était 14,5 points de pourcentage inférieur à celui des personnes sans incapacité (88,4 %).

L'écart entre les taux d'emploi était encore plus prononcé au sein du groupe de personnes plus âgées. Plus précisément, le taux d'emploi des personnes de 55 à 64 ans ayant une incapacité (51,1 %) était inférieur de 17,0 points de pourcentage au taux d'emploi de leurs homologues sans incapacité (68,1 %). Dans ce groupe

d'âge, de tels écarts ont été observés autant chez les hommes (56,0 % pour ceux ayant une incapacité par rapport à 72,8 % sans incapacité) que chez les femmes (46,9 % pour celles ayant une incapacité par rapport à 63,3 % sans incapacité). Cela s'explique par le fait que le groupe des personnes plus âgées affiche des taux d'activité plus faibles chez les personnes ayant une incapacité (54,6 % par rapport aux personnes sans incapacité 70,6 %). Ces personnes étaient plus susceptibles de quitter leur dernier emploi en raison de maladie ou d'incapacité (18,0 % comparativement à 2,3 % pour les personnes sans incapacité).

Les taux d'emploi des jeunes (16 à 24 ans) avec et sans incapacité affichaient également un écart, quoique plus petit (54,4 % des personnes ayant une incapacité occupaient un emploi, comparativement à 64,0 % des personnes sans incapacité).

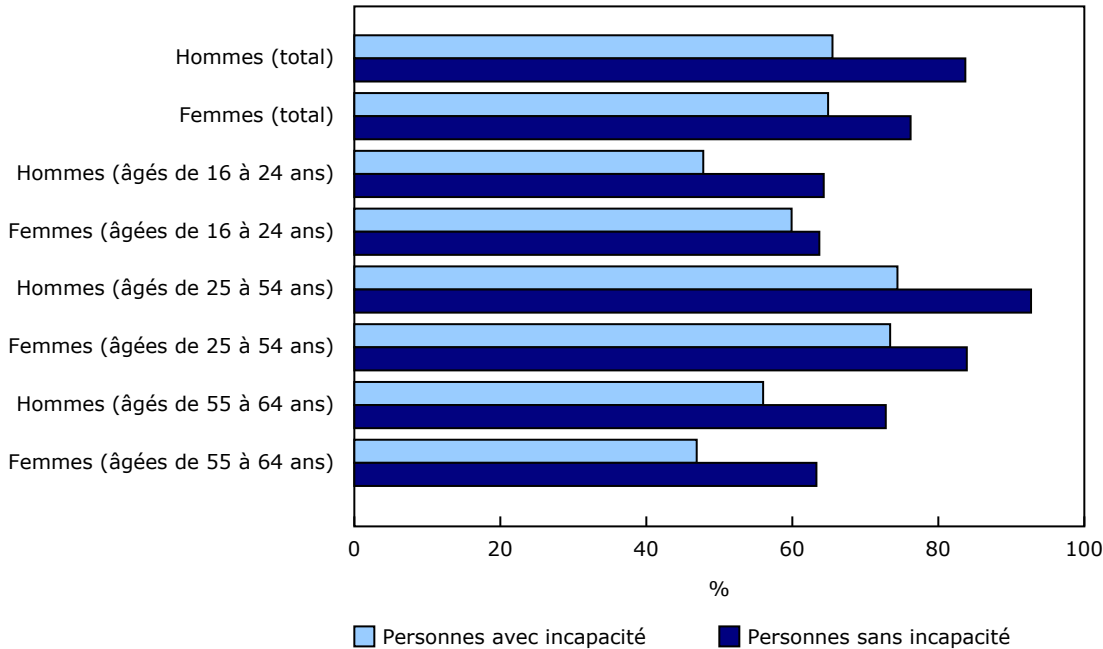
Les taux d'emploi chez les personnes ayant une incapacité variaient par âge et par sexe. Parmi les personnes âgées de 25 à 64 ans, les hommes ayant une incapacité (68,6 %) étaient plus susceptibles d'occuper un emploi que les femmes du même groupe d'âge ayant une incapacité (65,7 %). Ceci est comparable aux constatations découlant de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2017. Cependant, parmi les personnes faisant partie du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans), les hommes et les femmes ont enregistré des taux d'emploi semblables (74,4 % pour les hommes et 73,4 % pour les femmes).

Les hommes plus âgés (55 à 64 ans) ayant une incapacité étaient plus susceptibles d'occuper un emploi comparativement aux femmes de ce même groupe d'âge ayant une incapacité, l'écart étant de 9,1 points de pourcentage (56,0 % pour les hommes par rapport à 46,9 % pour les femmes). Un écart semblable a été observé entre les taux d'emploi des hommes et des femmes sans incapacité de ce même groupe d'âge (72,8 % pour les hommes par rapport à 63,3 % pour les femmes).

À l'inverse, dans le groupe d'âge plus jeune, le taux d'emploi chez les femmes ayant une incapacité a dépassé de 12,1 points de pourcentage le taux d'emploi des jeunes hommes. Parmi les jeunes âgés de 16 à 24 ans, le taux d'emploi pour les femmes était de 59,9 %, comparativement à 47,8 % pour les hommes. Parmi les personnes sans incapacité dans ce groupe d'âge, les taux d'emploi des jeunes femmes et des jeunes hommes étaient semblables (64,3 % pour les jeunes hommes et 63,7 % pour les jeunes femmes).

Graphique 1

Taux d'emploi des personnes avec incapacité et des personnes sans incapacité par âge et sexe, Canada, 2022



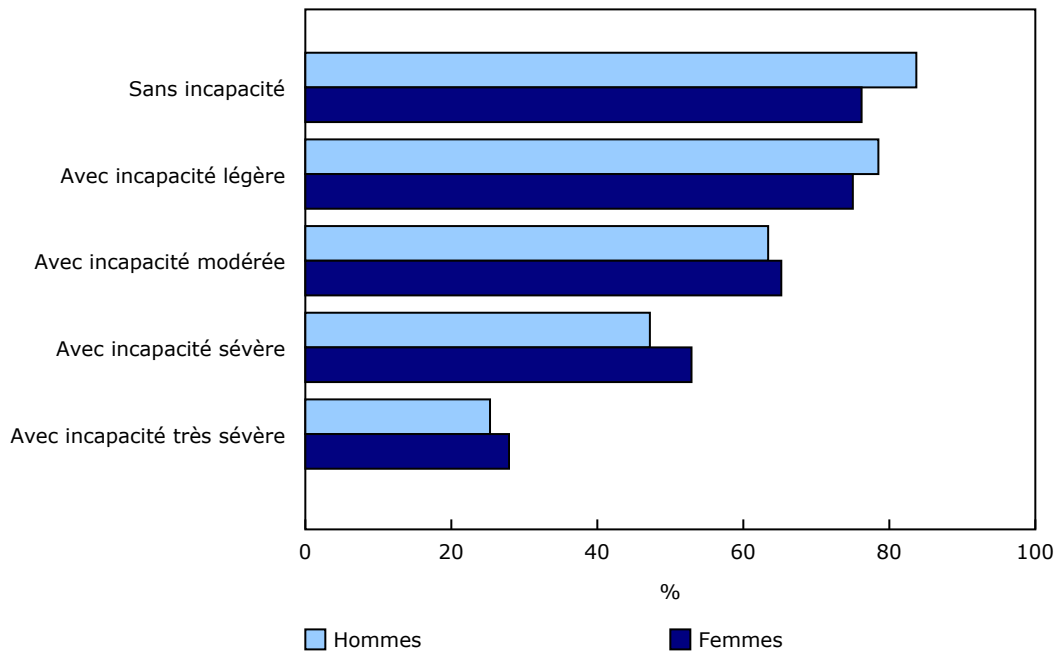
Source(s) : Enquête sur la population active (3701), Enquête canadienne sur le revenu (5200) et Indicateurs socio-économiques et du marché du travail (5377).

Les taux d'emploi diminuent pour les personnes ayant une incapacité plus sévère

Des données antérieures indiquent que [les profils d'emploi diffèrent selon la gravité de l'incapacité](#). Les scores de sévérité augmentent avec le nombre d'incapacités d'une personne, le niveau de difficulté et la fréquence des limitations associées à l'incapacité donnée.

Cette tendance s'est poursuivie en 2022, alors qu'un peu plus des trois quarts (76,6 %) des personnes ayant une incapacité légère occupaient un emploi, comparativement à 64,5 % des personnes ayant une incapacité modérée, à la moitié (50,4 %) des personnes ayant une incapacité sévère, et à environ un peu plus du quart (26,8 %) des personnes ayant une incapacité très sévère.

Graphique 2
Taux d'emploi selon la sévérité de l'incapacité et le sexe, Canada, 2022



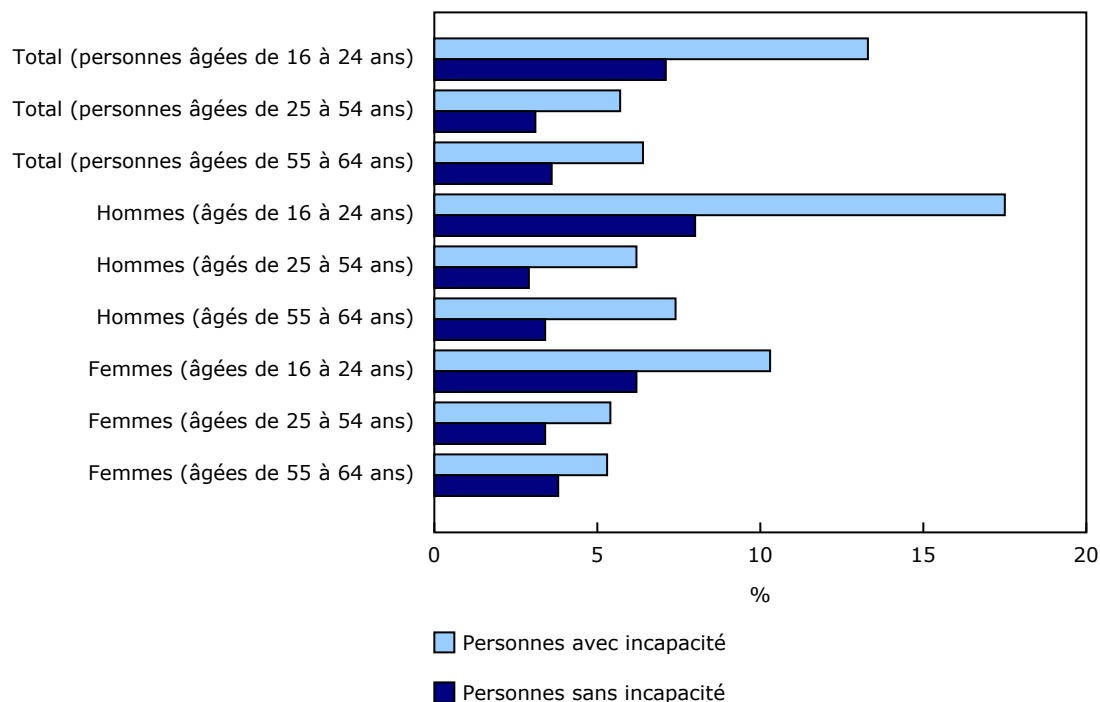
Source(s) : Enquête sur la population active (3701), Enquête canadienne sur le revenu (5200) et Indicateurs socio-économiques et du marché du travail (5377).

Le taux de chômage est plus élevé pour les femmes et les hommes ayant une incapacité

En 2022, le taux de chômage des personnes âgées de 16 à 64 ans ayant une incapacité était de 6,9 %. Il s'agit d'un taux près de deux fois plus élevé que celui des personnes du même groupe d'âge sans incapacité (3,8 %). Le taux de chômage des personnes ayant une incapacité était plus élevé par rapport aux personnes sans incapacité, autant chez les femmes que chez les hommes.

Près de 1 chômeur ayant une incapacité sur 4 (22,8 %) était sans emploi pendant 27 semaines ou plus, comparativement à 14,7 % pour les chômeurs sans incapacité.

Graphique 3 Taux de chômage des personnes avec incapacité et sans incapacité par sexe et âge, Canada, 2022



Source(s) : Enquête sur la population active (3701), Enquête canadienne sur le revenu (5200) et Indicateurs socio-économiques et du marché du travail (5377).

Les personnes ayant une incapacité sont plus susceptibles de travailler à temps partiel

Parmi les employés ayant une incapacité, 1 personne sur 5 (20,3 %) travaillait à temps partiel en 2022, comparativement à 16,2 % des employés sans incapacité.

Alors que plusieurs travailleurs canadiens choisissent de travailler moins de 30 heures par semaine, certains le font de façon involontaire. Ceci peut être attribuable aux conditions économiques ou commerciales, ou au fait de ne pas avoir trouvé de travail à temps plein. En 2022, les personnes ayant une incapacité et celles sans incapacité étaient aussi susceptibles les unes que les autres de travailler à temps partiel de façon involontaire (6,5 % des personnes ayant une incapacité par rapport à 6,7 % des personnes sans incapacité).

Les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles de travailler dans le secteur public et d'occuper un travail autonome

En 2022, les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles de travailler dans le secteur public (24,2 % comparativement à 21,0 % des personnes sans incapacité) et d'être travailleurs autonomes (13,0 % par rapport à 11,4 % des personnes sans incapacité).

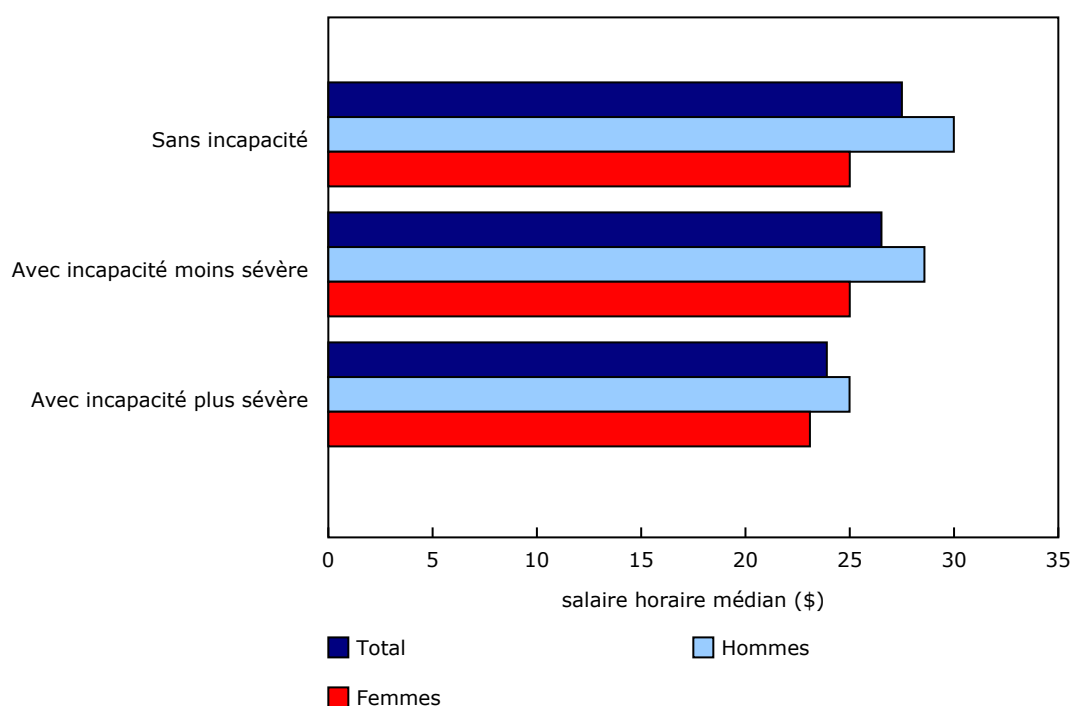
Les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles que les personnes sans incapacité d'occuper un emploi dans les secteurs suivants : soins de santé et assistance sociale (15,1 % par rapport à 12,6 % pour celles sans incapacité), services d'enseignement (8,6 % par rapport à 7,4 %), administration publique (6,8 % par rapport à 5,5 %) et services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (4,7 % par rapport

à 3,2 %). À l'inverse, les personnes ayant une incapacité ont enregistré des pourcentages d'emploi plus faibles que les personnes sans incapacité dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (8,2 % par rapport à 9,6 % pour celles sans incapacité).

Les personnes ayant une incapacité touchent des salaires inférieurs

En 2022, les salaires horaires médians des employés ayant une incapacité (26,00 \$) étaient inférieurs de 5,5 % à ceux des employés sans incapacité (27,50 \$). Toutefois, la sévérité de l'incapacité jouait un rôle important, surtout chez les hommes. Le salaire horaire médian pour les hommes ayant une incapacité plus sévère était de 24,99 \$, inférieur de 16,7 % à celui des hommes sans incapacité (29,99 \$). Pour les femmes ayant une incapacité plus sévère, le salaire horaire médian (23,09 \$) était inférieur de 7,6 % à celui des femmes sans incapacité (25,00 \$).

Graphique 4
Salaires horaires médians selon la sévérité de l'incapacité et le sexe, Canada, 2022



Source(s) : Enquête sur la population active (3701), Enquête canadienne sur le revenu (5200) et Indicateurs socio-économiques et du marché du travail (5377).

Regard vers l'avenir

Au cours des prochains mois, Statistique Canada diffusera les résultats de l'ECI de 2022, ce qui fournira des perspectives plus détaillées et complètes sur les expériences du marché du travail pour les personnes ayant une incapacité, y compris des besoins non satisfaits en ce qui a trait aux mesures d'adaptation en milieu de travail. L'ECI recueille des données tous les cinq ans et fournit des données complètes sur les personnes ayant une incapacité selon la province ou le territoire et selon le groupe d'âge et le sexe. Elle fournit aussi des renseignements sur les types d'incapacités et la sévérité des incapacités. L'ECI est la source officielle des renseignements sur la prévalence des personnes ayant une incapacité au Canada et est essentielle à l'élaboration et au fonctionnement efficace du Programme statistique sur l'équité en matière d'emploi.

Note aux lecteurs

En 2022, les renseignements découlant des [questions d'identification des incapacités](#) (QII) ont été recueillis pour la première fois pour les 12 mois de l'année au moyen de l'Enquête sur la population active (EPA) et de ses questionnaires supplémentaires. Précédemment, les caractéristiques de la population active de 2014 à 2021 sur les personnes ayant une incapacité étaient disponibles pour les mois de janvier à avril seulement, fondées sur les données recueillies à l'aide du questionnaire principal de l'EPA et du questionnaire supplémentaire de l'[Enquête canadienne sur le revenu](#) (ECR).

En 2022, les QII étaient posées chaque mois au moyen des questionnaires supplémentaires du questionnaire principal de l'EPA. Ces enquêtes supplémentaires font partie des questions additionnelles non obligatoires portant sur divers aspects de l'emploi. Ces données sont recueillies auprès d'un sous-échantillon des répondants de l'EPA. Pour former ce sous-échantillon, on sélectionne au hasard un répondant par ménage parmi les ménages sortants de l'échantillon de l'EPA. Les données recueillies au moyen des QII sont combinées aux données du questionnaire principal de l'EPA. Pendant les six premiers mois de l'année, les données des QII sont aussi combinées aux données de l'ECR. Les estimations fondées sur une période de 12 mois pour les caractéristiques des personnes de la population active ayant une incapacité seront offertes sur une base annuelle.

Les résultats de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022 (ECI) seront publiés au cours des prochains mois. L'ECI est une enquête nationale qui vise les Canadiens de 15 ans et plus dont les activités quotidiennes sont limitées par un état ou un problème de santé à long terme. Elle fournit des renseignements sur les problèmes liés à l'incapacité, notamment le type et la sévérité de l'incapacité, l'utilisation d'aides et d'appareils fonctionnels, ainsi que l'aide reçu et requis. L'ECI est menée par Statistique Canada grâce au financement fourni par Emploi et Développement social Canada et par Anciens Combattants Canada pour l'échantillon de répondants cibles formé d'anciens combattants. L'ECI est réalisée tous les cinq ans, soit quelques mois après le recensement; le recensement est utilisé pour créer la base de sondage qui comprend les personnes les plus susceptibles d'avoir une incapacité, d'après une série de questions filtres disponibles sur le formulaire détaillé du recensement. L'ECI devrait représenter la source officielle de renseignements sur la prévalence des personnes ayant une incapacité au Canada.

Les indicateurs de l'EPA complètent ceux de l'ECI et fournissent des estimations plus fréquentes sur les caractéristiques de la population active en ce qui a trait aux personnes avec et sans incapacité. Les indicateurs basés sur l'EPA pour les personnes ayant une incapacité complètent aussi les renseignements sur le marché de l'emploi disponibles pour les autres groupes de la population.

L'EPA et l'ECI recueillent tous les deux des données à l'aide de QII, ce qui permet à ces enquêtes d'identifier 11 types d'incapacité et les niveaux de sévérité. Pour plus de renseignements sur la façon dont la sévérité de l'incapacité est dérivée, veuillez voir [Nouvelle mesure de l'incapacité dans les enquêtes : questions d'identification des incapacités](#) (QII).

Tableau 1
Indicateurs du marché du travail pour les personnes avec incapacité par province, 2022

	Total Les deux sexes, 16 à 64 ans	Groupe d'âge			Sexe	
		16 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	Hommes	Femmes
Canada						
Taux d'emploi (%)	65,1	54,4	73,9	51,1	65,5	64,9
Taux de chômage (%)	6,9	13,3	5,7	6,4	7,9	6,0
Taux d'activité (%)	69,9	62,7	78,4	54,6	71,1	69,0
Salaire horaire médian (\$)	25,99	16,49	28,84	25,99	27,97	24,99
Terre-Neuve-et-Labrador						
Taux d'emploi (%)	49,7	43,6 ^E	58,5	36,3	44,8	54,4
Taux de chômage (%)	15,2	F	11,2 ^E	19,7 ^E	21,3 ^E	9,6 ^E
Taux d'activité (%)	58,5	58,3 ^E	65,9	45,2	56,9	60,2
Salaire horaire médian (\$)	21,68	14,49	24,02	21,09	22,82	21,07
Île-du-Prince-Édouard						
Taux d'emploi (%)	61,0	50,8 ^E	71,2	43,9	64,9	58,0
Taux de chômage (%)	10,0 ^E	F	F	F	F	12,9 ^E
Taux d'activité (%)	67,7	66,2	76,2	47,9	69,2	66,6
Salaire horaire médian (\$)	22,65	17,04	23,71	25,05	21,72	23,57
Nouvelle-Écosse						
Taux d'emploi (%)	64,9	60,5	73,3	50,1	63,8	65,8
Taux de chômage (%)	6,6	F	7,2 ^E	5,4 ^E	6,7 ^E	6,4 ^E
Taux d'activité (%)	69,5	63,8	78,9	53,0	68,4	70,3
Salaire horaire médian (\$)	21,72	13,60	23,45	21,95	23,83	20,82
Nouveau-Brunswick						
Taux d'emploi (%)	58,4	55,1	69,6	39,1	54,1	61,8
Taux de chômage (%)	10,3	F	9,1 ^E	11,9 ^E	13,2 ^E	8,2 ^E
Taux d'activité (%)	65,1	63,1	76,6	44,3	62,2	67,3
Salaire horaire médian (\$)	21,60	13,79	24,05	24,89	24,04	20,64
Québec						
Taux d'emploi (%)	64,0	54,8	74,5	45,5	65,1	63,0
Taux de chômage (%)	5,6 ^E	F	3,9 ^E	F	5,3 ^E	5,9 ^E
Taux d'activité (%)	67,8	61,2	77,5	49,9	68,7	67,0
Salaire horaire médian (\$)	25,99	17,13	28,80	23,83	27,98	25,26
Ontario						
Taux d'emploi (%)	64,4	52,3	71,6	54,0	65,2	63,7
Taux de chômage (%)	7,0	10,3 ^E	6,8	5,7 ^E	8,6	5,6 ^E
Taux d'activité (%)	69,2	58,2	76,9	57,3	71,3	67,5
Salaire horaire médian (\$)	25,97	16,31	28,68	25,34	26,98	24,95
Manitoba						
Taux d'emploi (%)	67,0	66,8	75,3	49,6	67,6	66,5
Taux de chômage (%)	6,1 ^E	F	5,2 ^E	F	6,0 ^E	6,2 ^E
Taux d'activité (%)	71,4	71,1	79,4	54,5	71,9	70,9
Salaire horaire médian (\$)	22,99	13,99	24,98	24,98	24,98	20,99
Saskatchewan						
Taux d'emploi (%)	64,3	59,3	72,1	50,7	62,7	65,5
Taux de chômage (%)	7,4	F	7,3 ^E	F	11,8 ^E	4,1 ^E
Taux d'activité (%)	69,5	66,0	77,8	53,7	71,0	68,3
Salaire horaire médian (\$)	25,03	12,97	27,98	25,00	27,98	23,54
Alberta						
Taux d'emploi (%)	66,3	48,7	76,2	54,4	65,7	66,8
Taux de chômage (%)	9,3	27,1 ^E	5,9 ^E	F	10,8 ^E	8,2 ^E
Taux d'activité (%)	73,1	66,8	81,0	57,4	73,6	72,7
Salaire horaire médian (\$)	26,99	16,35	29,89	30,88	28,91	25,85
Colombie-Britannique						
Taux d'emploi (%)	70,1	61,6	79,3	52,8	71,3	69,2
Taux de chômage (%)	4,6	10,6 ^E	3,6 ^E	3,8 ^E	4,6 ^E	4,6 ^E
Taux d'activité (%)	73,5	68,9	82,3	54,9	74,7	72,5
Salaire horaire médian (\$)	27,00	18,09	30,24	26,92	29,84	25,82

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Source(s) : Enquête sur la population active (3701), Enquête canadienne sur le revenu (5200) et Indicateurs socio-économiques et du marché du travail (5377).

Tableau 2
Indicateurs du marché du travail pour les personnes sans incapacité par province, 2022

	Total Les deux sexes, 16 à 64 ans	Groupe d'âge			Sexe	
		16 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	Hommes	Femmes
Canada						
Taux d'emploi (%)	80,1	64,0	88,4	68,1	83,7	76,2
Taux de chômage (%)	3,8	7,1	3,1	3,6	3,8	3,9
Taux d'activité (%)	83,2	68,9	91,3	70,6	86,9	79,2
Salaire horaire médian (\$)	27,50	16,98	30,28	28,99	29,99	25,00
Terre-Neuve-et-Labrador						
Taux d'emploi (%)	76,4	66,7	86,7	58,5	79,2	73,6
Taux de chômage (%)	7,3	F	6,0	12,4 ^E	9,4	5,1 ^E
Taux d'activité (%)	82,5	71,5	92,1	66,8	87,4	77,6
Salaire horaire médian (\$)	25,00	13,95	28,04	24,08	28,41	22,96
Île-du-Prince-Édouard						
Taux d'emploi (%)	75,2	46,7	89,4	63,1	75,3	75,0
Taux de chômage (%)	3,8 ^E	F	3,1 ^E	F	4,2 ^E	3,3 ^E
Taux d'activité (%)	78,1	50,1	92,3	65,8	78,6	77,6
Salaire horaire médian (\$)	22,78	15,16	25,40	23,41	22,66	23,02
Nouvelle-Écosse						
Taux d'emploi (%)	78,4	63,2	87,3	66,9	78,2	78,5
Taux de chômage (%)	5,2	9,4 ^E	3,5 ^E	7,4 ^E	6,7	3,6 ^E
Taux d'activité (%)	82,7	69,8	90,4	72,2	83,8	81,5
Salaire horaire médian (\$)	23,51	16,06	26,43	24,85	24,87	22,00
Nouveau-Brunswick						
Taux d'emploi (%)	78,3	65,4	87,2	64,6	80,8	75,6
Taux de chômage (%)	6,4	11,5 ^E	5,0	7,6 ^E	6,4	6,5 ^E
Taux d'activité (%)	83,7	73,8	91,7	69,9	86,4	80,9
Salaire horaire médian (\$)	23,97	15,15	24,99	25,27	24,79	23,34
Québec						
Taux d'emploi (%)	82,3	70,9	90,5	67,1	85,3	79,0
Taux de chômage (%)	3,5	7,0 ^E	2,9	2,6 ^E	3,4	3,6
Taux d'activité (%)	85,2	76,3	93,3	68,9	88,3	81,9
Salaire horaire médian (\$)	26,97	16,98	29,98	27,47	28,84	25,00
Ontario						
Taux d'emploi (%)	79,2	59,2	88,7	68,7	82,8	75,4
Taux de chômage (%)	3,8	7,9	3,0	3,2 ^E	3,7	3,9
Taux d'activité (%)	82,3	64,3	91,5	71,0	86,0	78,4
Salaire horaire médian (\$)	28,00	16,91	31,13	30,00	30,40	24,99
Manitoba						
Taux d'emploi (%)	79,9	65,9	88,2	66,1	84,9	74,6
Taux de chômage (%)	3,6	8,0 ^E	2,4 ^E	3,7 ^E	3,3 ^E	3,9 ^E
Taux d'activité (%)	82,9	71,6	90,4	68,6	87,9	77,6
Salaire horaire médian (\$)	24,02	14,93	27,51	26,82	26,19	21,92
Saskatchewan						
Taux d'emploi (%)	81,1	69,1	87,3	70,6	84,8	76,7
Taux de chômage (%)	3,2	F	3,0 ^E	3,1 ^E	3,8	2,3 ^E
Taux d'activité (%)	83,7	72,1	90,0	72,9	88,2	78,5
Salaire horaire médian (\$)	26,96	15,88	29,97	29,74	28,79	24,99
Alberta						
Taux d'emploi (%)	80,8	65,7	86,8	71,8	85,7	75,1
Taux de chômage (%)	4,0	5,5 ^E	3,7	4,2 ^E	3,2	5,0 ^E
Taux d'activité (%)	84,2	69,6	90,1	75,0	88,5	79,1
Salaire horaire médian (\$)	29,95	16,98	32,00	32,06	32,61	26,00
Colombie-Britannique						
Taux d'emploi (%)	79,1	65,8	86,4	67,4	83,0	74,9
Taux de chômage (%)	3,4	5,7 ^E	2,8	3,6 ^E	3,7	3,1
Taux d'activité (%)	81,9	69,8	89,0	69,9	86,2	77,3
Salaire horaire médian (\$)	27,99	18,81	31,19	29,80	31,87	25,00

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Source(s) : Enquête sur la population active (3701), Enquête canadienne sur le revenu (5200) et Indicateurs socio-économiques et du marché du travail (5377).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3701.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).